



Mairie de Saint-Joseph
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

EXTRAIT N°40/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020

Date de la convocation :	la	L'an deux mil vingt et le quatorze du mois de septembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.
Le 08 sept 2020		
Nombre de conseillers municipaux En exercice	33	PRESENTS : Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Michèle, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,
En début de séance :		Conseillers municipaux : M. BELLARD Alain, M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. PALIX Pierre, M. ADELAIDE Michel, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.
Présents	25	
Procurations	3	
Absents	5	
Excusés	0	
En cours de Séance :		ABSENTS EXCUSES : M. DELPHIN Laurent, (procuration à Mme LEGIEL Eliane), Mme MENCE Marielle, (procuration à M. ADELE Claude) Mme LARAIRIE Sylvia, (procuration à M. ROSELET Jean-Christophe), Mme CARDOU Josiane, Mme BEAUJOLAIS Marie-José.
Présents	28	
Procurations	3	
Absents	2	
Excusés	0	
		ABSENTS NON EXCUSES :

Mairie de Saint-Joseph
Mairie de Saint-Joseph
Contrôle de légalité
REÇU LE

24 SEP. 2020

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (Dircab), Mme Valentine CILPA (DGA1), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA (DGA3), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), M. M. M. Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. José SOUDOUROM (DSU), Mme Françoise DORE (DCE), M. Alain BONHEUR (DST), Mme Karole POULIN.

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**DESIGNATION DU DELEGUE ELU DE LA COLLECTIVITE AU CNAS POUR LE
MANDAT 2020 – 2026**

Le Maire expose :

- Vu la loi n°13-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, art 9
- Vu la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale
- Vu le procès-verbal de l'élection du maire du 28 juin 2020 ;
- Considérant le courrier du Comité des Œuvres Sociales de la Ville de Saint-Joseph reçu le 4 septembre 2020
- Considérant que le COS de la Ville de Saint-Joseph a adhéré depuis le 1er janvier 2018 au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour le personnel des Collectivités Locales
- Considérant qu'un délégué doit être désigné parmi le élus pour siéger au CNAS

.....
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

- **DE DESIGNER** Mme Eliane MIEVILLY, 2^{ème} adjointe au maire, pour représenter la ville de saint Joseph au CNAS durant la mandature 2020 -2026.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 14 septembre 2020

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture



Le Maire

Yan MONPLAISIR